



Mobilité

seine
-eure
agglo

Semaine Européenne de la mobilité : ça bouge sur l'Agglomération Seine-Eure

Lundi 16 septembre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Agglomération Seine-Eure est engagée dans une démarche de développement durable et souhaite, de ce fait, encourager et développer l'utilisation des mobilités douces. L'année 2019 est une année charnière pour la politique vélo sur le territoire. De nombreux projets ont vu le jour et permettent à l'Agglo Seine-Eure d'être récompensée !

Les innovations

Le S'Cool Bus : Lancée en janvier 2016, l'expérimentation S'Cool Bus comptait à l'origine 3 vélos collectifs desservant 1 école, le groupe scolaire Anatole France à Louviers. Aujourd'hui, ce service de ramassage scolaire est déployé dans 6 communes (Louviers, Val-de-Reuil, Le Vaudreuil, Le Manoir, Les Damps, Pont-de-l'Arche) avec la mise en circulation de 10 S'Cool Bus. Afin d'optimiser l'utilisation des S'Cool Bus, il est également possible de les utiliser sur le temps scolaire pour les sorties scolaires (*sortie verte, piscine, patinoire, musée...*) et depuis cette année, les animateurs des centres de loisirs ont été formés à la conduite spécifique de ces véhicules pour pouvoir les utiliser pendant les vacances. D'autres communes de notre territoire, se sont déjà manifestées afin d'adopter le S'Cool bus pour l'année 2020.

La liste des atouts du S'Cool Bus est longue : faire du sport, créer du lien avec d'autres enfants, apprendre le code de la route, créer de la cohésion d'équipe, respecter l'environnement, gagner en autonomie... et arriver en classe détendu ! Les enfants attendent le passage du S'Cool Bus devant leur domicile et sont ramenés le soir devant leur porte. Toutes les 4 semaines, la tournée change pour permettre à un maximum d'élèves de profiter de ce transport scolaire écologique, ludique et pédagogique.

En 2018, 101 enfants étaient inscrits, 7,8 tonnes de CO2 n'ont pas été rejetées dans l'atmosphère et 4 584 km ont été parcourus. **En cette rentrée 2019, ce sont déjà 310 enfants** qui sont prêts à pédaler !

En mars dernier, ce déploiement a permis à l'Agglo Seine-Eure de recevoir une subvention de 100 000 €. En effet, elle a été retenue pour **l'appel à projet national « France Mobilités »**, lancé par Elisabeth Borne, ministre des Transports auprès du ministre de la Transition Ecologique et Solidaire. L'objectif de ce dispositif est d'améliorer la mobilité au quotidien de tous les citoyens et dans tous les territoires, grâce à des services de mobilités plus efficaces, plus propres et plus accessibles.

Mais ce n'est pas tout, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire & le Ministère des Transports ont sélectionné le projet S'Cool Bus pour la réalisation d'un film court qui expliquera la démarche de l'Agglo Seine-Eure et cette solution de mobilité. Ce reportage sera diffusé auprès de leurs partenaires, sur le site internet de France mobilités, et à **l'Assemblée Nationale la semaine du 7 Octobre** lors de la présentation du projet de Loi. Par ailleurs, ce reportage pourra accompagner le guide à l'usage des collectivités en tant qu'illustrations positives des actions mises en œuvre avec France mobilités.

Le rack à vélo : De manière à développer l'intermodalité sur le territoire, et pour répondre à la demande des usagers, l'Agglo a réfléchi à un dispositif innovant qui permet aux cyclistes de prendre le bus avec leur vélo. Le trajet quotidien peut commencer à vélo, continuer à bord des bus et se terminer à vélo.

Un prototype unique a été imaginé pour permettre de transporter son vélo tout en empruntant le réseau urbain SEMO, sans supprimer de siège à l'intérieur des bus et gêner les usagers. Inspiré de solutions mises en place à l'étranger, le modèle a été amélioré pour être utilisable par tous, assurer la sécurité pour les passagers et le chauffeur et pour accueillir des vélos à assistances électriques (plus lourds). Après avoir été homologué par la DREAL et par Mercedes, le prototype a été produit puis installé pour enfin être en test dès le mois de septembre 2019.

Le rack se compose d'une plateforme d'une capacité de chargement de trois vélos (*plusieurs types peuvent être transportés : VVT, course, VAE, adulte et enfant. En revanche, les vélos de type cargo, avec remorque ou équipés de petites roues ne peuvent pas être pris en charge*). Un système automatique de verrouillage et d'antidémarrage est activé par le chauffeur, qui dispose aussi d'un système de vidéosurveillance.

Un bouton d'appel est installé à l'intérieur et à l'extérieur du bus afin de signaler au chauffeur que l'utilisateur souhaite installer et récupérer son vélo.

Les trois espaces de rangement des vélos permettent une installation facile et rapide pour ne pas pénaliser le temps d'échange passager. **Son utilisation est gratuite.**

Un guide d'utilisation et des horaires de passage des bus équipés du rack sont disponibles à bord des bus, à l'agence Semo et sur le site Internet www.semo-mobilite.fr.

Un tutoriel vidéo d'utilisation est à visionner sur le site l'Agglomération : www.agglo-seine-eure.fr

L'Agglo à vélo !

Depuis plusieurs années, l'Agglo Seine-Eure cherche à développer les modes de déplacements doux et notamment la pratique du vélo. Il a plusieurs vertus : il réduit les impacts sur l'environnement, permet de circuler sans contraintes, de faire du sport, de se détendre, et d'être solidaire.

Deux axes de travail sont privilégiés : assurer le déplacement à vélo de manière sécurisée en aménageant des pistes et bandes cyclables, et proposer des services et équipements.

Les aménagements cyclables se composent aujourd'hui de :

- 30 km de voie verte
- 11 km de piste cyclable
- 3,5 km de bande cyclable
- 10 km de vélo-route

En parallèle, l'Agglo développe des services et équipements :

La vélothèque à Val-de-Reuil : La première vélothèque du territoire a ouvert ses portes en mars.

Située dans les locaux des services techniques de la ville, elle met à disposition une centaine de vélos (90 pour enfants et 10 pour adultes). Une personne de la ville est chargée de l'entretien des vélos et leur acheminement jusqu'aux écoles qui en font la demande.

Cette vélothèque répond à une double problématique : celle de préférer effectuer des sorties scolaires à vélo plutôt qu'en car ; et celle de l'impossibilité d'utiliser les vélos des enfants qui sont soit inutilisables soit inexistantes pour nombre d'entre eux. La vélothèque permet donc de mettre, gratuitement, une flotte de vélos neufs à disposition des écoliers et accompagnateurs. Mais pas seulement. Les centres de loisirs, la police municipale pourront les utiliser pour l'organisation de sorties pédagogiques et de sensibilisation à la sécurité routière.

Le prêt de vélo à assistance électrique aux salariés d'entreprises : Une autre expérimentation est en cours sur le territoire : celle des vélos à assistance électrique. Elle est menée avec un échantillon de personnes, salariées de l'Agglo Seine-Eure et certaines entreprises du territoire. Durant le premier semestre 2019, 5 vélos sont mis à disposition de chaque structure par l'intermédiaire de la société Elocycle, basée à Rouen. Cette phase de test est gratuite pour les utilisateurs. Elle permettra de comprendre leurs usages quotidiens, les avantages et éventuelles contraintes qu'ils retiennent, et in fine, d'inciter les salariés à se rendre au travail à vélo. Etant donné les retours positifs de ce projet, l'Agglomération a décidé d'étendre le dispositif sur toute l'année 2020 en demandant une contribution financière à hauteur de 50% aux entreprises volontaires afin que leurs salariés puissent découvrir ce mode de transport doux et qu'à terme, ils puissent l'adopter.

L'ouverture de la maison du vélo à Louviers : Un lieu unique qui rassemblera tous les services du vélo sur le territoire : c'est le projet porté par l'Agglo Seine-Eure avec la Maison du vélo.

Pour donner toutes ses chances au vélo de se développer dans l'Agglo, il faut sécuriser les déplacements et développer les services. L'étude d'opportunité menée a permis d'identifier les services attendus par les cyclistes avertis, habitants, salariés et touristes. La Maison du vélo proposera donc :

- **Un service de location** pour moyenne ou longue durée d'une flotte de vélos répondant aux attentes du plus grand nombre : vélo à assistance électrique, remorque, vélo-cargo,... Une partie de cette flotte de vélos à assistance électrique pourrait aussi être proposée en location aux entreprises, représentant ainsi une alternative à la voiture pour les déplacements professionnels.
- **Un service payant de maintenance** avec du personnel professionnel, capable de conseiller et réparer. Un espace de vente de pièces détachées complètera ce pôle. Ces pièces pourront être neuves ou d'occasion, issues de la récupération auprès des déchetteries du territoire.
- **Un service d'autoréparation** avec un professionnel qui forme et assiste le client désireux d'apprendre à réparer lui-même son vélo.
- **Un atelier mobile de réparation** pour les communes éloignées et les flottes de vélos mises à disposition des entreprises.
- **Une vélo-école** pour apprendre ou réapprendre à faire du vélo et avoir les bons réflexes en ville. Ce service s'adresse aux plus jeunes mais aussi aux seniors.
- **Un espace convivial** pour prendre un café, échanger ou même travailler grâce au wifi.

L'Agglo Seine-Eure est également lauréate depuis avril 2019, de l'appel à projet « Vélo et Territoires » lancé par l'Adème. Une subvention de 100 000 € va être perçue afin de développer la mobilité douce à travers un panel de services vélo. (vae, tricycles, maison du vélo.....)



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 90 minutes de Paris et 1h de la mer. Elle compte 43 communes, avec près de 75 000 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : gare SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, Caséo son centre aquatique intercommunal et une patinoire intercommunale.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Hélène Quevremont, chargée des relations publiques et média - 02 76 46 03 54 - helene.quevremont@seine-eure.com



agglo-seine-eure.fr



[@agglo.seine.eure](https://www.facebook.com/agglo.seine.eure)



[@AggloSeineEure](https://twitter.com/AggloSeineEure)



[@territoireseineure](https://www.instagram.com/territoireseineure)